



SENSIBILISER LES PERSONNELS DES ENTREPRISES À L'ACCUEIL

D'UNE PERSONNE AVEC DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Vous accueillez ou vous vous préparez à accueillir dans votre entreprise ou votre établissement un stagiaire ou un salarié avec handicap mental. Cette formation vous permettra de sensibiliser votre équipe, de la préparer à cette collaboration.

DURÉE

1 JOUR

TARIF

Sur site : 1250€ / jour

PARTICIPANTS 15

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Formulaire d'évaluation de la formation portant sur l'atteinte des objectifs.

PUBLIC VISÉ

Personnel entreprises privées et des établissements publics

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Changer sa représentation du handicap mental
- Savoir adapter les modalités d'accueil et la définition du poste
- Sensibiliser les collaborateurs
- Connaître les leviers favorables au développement des compétences

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La formation s'appuiera sur des témoignages (filmés ou en visio-conférence) de personnes avec handicap mental formées dans le cadre du projet « ma parole doit compter » (cf p. 7)

- Exposés, étude de cas, mises en situation, partage d'expériences

JOUR 1

- Sensibilisation des acteurs internes
- Adaptation du poste
- Adaptation de la communication
- Adaptation de la formation
- Evaluation de la situation de travail et leviers d'amélioration